



L'adrc

Agence pour le Développement
Régional du Cinéma

Assemblée Générale Mixte 2019

Le mercredi 19 juin 2019 à La Fémis

- Rapport Moral 2018
- Fiche Données ADRC 2018
- Équipe permanente ADRC et Conseil d'Administration
- Synthèses de l'Activité des 3 Départements de l'ADRC
- Rapport Financier 2018

Rapport moral 2018 et prospectif de l'association ADRC

Présenté par Nadège LAUZZANA, Présidente de l'ADRC

Chères adhérentes, chers adhérents,

Dans un contexte en mouvement, l'ADRC a poursuivi en 2018 comme depuis 35 ans, son action au service de l'aménagement cinématographique du territoire. À la fin de l'année 2018, notre association comprenait 1.373 adhérents représentant la chaîne de diffusion du cinéma, depuis la phase amont (réalisation et production), la diffusion (distributeurs et programmeurs) jusqu'aux salles et leurs partenaires naturels dans les territoires (exploitants et collectivités locales). Ainsi, dans un secteur à la fois économique et culturel, notre Agence soutenue par le CNC reste un lieu d'échange, où se côtoient professionnels et collectivités locales afin de trouver des points de convergence pour la meilleure diffusion des œuvres cinématographiques dans nos territoires.

La France a un rapport au cinéma particulier. Il est historique, politique, culturel. Avec un parc de salles régulièrement rénové avec le concours du CNC, comportant près de 2.040 établissements et 5.981 écrans dans des localités de tailles variables – des zones rurales aux grandes métropoles – la France dispose d'un maillage du territoire exceptionnel avec un niveau de fréquentation qui dépasse 200 millions d'entrées depuis près de dix ans. Ce maillage, l'ADRC en fut l'artisan acharné aux côtés du CNC, des collectivités et des exploitants.

Néanmoins, cette vision positive cache de grandes fragilités, en particulier pour les plus petites unités urbaines. Or, les effets de métropolisation donnent à penser à nos concitoyens que tous les territoires n'ont pas la même importance. C'est pour réduire ces inégalités que notre Agence mène au moyen de plusieurs leviers son action, tant sur l'objet « salle de cinéma » (son attractivité spatiale, son identité architecturale, sa modernité technique) que par l'accès à une offre cinématographique diversifiée, disponible, pour toutes les œuvres (d'exclusivité ou de patrimoine). Il s'agit d'apporter tout le cinéma dans la profondeur des territoires.

« En effet, il n'y pas de films sans salles ni de salles sans films. »

Ainsi, en cette année 2018, notre Agence est intervenue pas ses différents registres d'intervention pour assurer cette continuité du cinéma dans les territoires ;

- par notre action Diffusion, avec plus de 2.700 circulations correspondant à 250 films (titres à 80 % recommandés Art et Essai, en grande majorité de diffusion moyenne ou réduite¹) et plus de 16.000 programmations réparties dans plus de 1.150 localités (hors circuits itinérants) et cumulant plus de 1,2 million d'entrées, accroissant ainsi l'attractivité des salles de la profondeur ;
- par l'action Patrimoine, auprès de 600 établissements avec 4.000 programmations, et un travail reconnu d'accompagnement et de médiation culturelle (ciné-concerts, ateliers Jeune Public), afin de rendre accessible la culture cinématographique à tous les publics y compris pour les exploitations les plus fragiles; participant ainsi de la diversité de l'offre ;
- par l'activité de Conseil et d'expertise, qui accompagne les exploitants et les collectivités dans leurs projets, pour 35 opérations et un potentiel de 70 écrans dans le cadre de diagnostics ou d'assistance, au sein de localités d'échelles diverses (des métropoles aux petites villes), avec une forte sollicitation pour le transfert d'établissements (12 projets) ou d'adjonction d'écrans selon l'évolution du parc.

¹ 67 % des circulations de films à DM (80 à 300 copies) et 80 % de Circul. films DR et DM – 88 % films DM et DR

Nous connaissons tous la situation actuelle de l'exploitation, avec :

- près de 700 films distribués, une fréquentation à haut niveau mais qui reste stable autour de 201 millions d'entrées, un parc de salles avec une dynamique de projets et d'écrans supplémentaires,
- une tension et des exigences des distributeurs dans l'accès des établissements indépendants aux films (notamment Art et Essai), une rentabilité des films variables, la fin du modèle des VPF et la pérennité des équipements numériques, une concurrence des écrans domestiques,
- un nombre de séances plus important, des charges fixes en progression depuis le numérique, des coûts d'investissement plus importants pour des projets de plus en plus qualitatifs, avec des soutiens financiers à rechercher dans un contexte de budgets publics tendus.

Ce contexte démontre la nécessité, pour l'exploitation indépendante, d'opérer une nouvelle mutation afin d'assurer sa pérennité. Le CNC nous a demandé en juin 2018 de mener une réflexion sur nos missions, leur adaptation, renforcement ou inflexion, voire transformation. Cette demande régulière auprès des associations conventionnées par l'État, a été formalisée lors d'une rencontre avec l'ancien Directeur général délégué du CNC, Christophe TARDIEU, la Direction du cinéma et le Bureau de l'ADRC. Cette demande a d'ailleurs été reformulée par le CNC, lors du congrès de la FNCF à Deauville.

L'ADRC a toujours su s'adapter aux évolutions de la filière. De 1983, avec la reconquête des territoires ruraux et du public des petites villes et le soutien de la Commission d'Aide sélective, puis l'élargissement de l'action « Diffusion » des petites villes aux « villes moyennes » à la fin des années 1980, la période de crise de l'exploitation des années 1990 et la reprise d'exploitations par les collectivités ; en 1998, avec une restructuration statutaire, un renforcement de la fonction Diffusion et la création d'un département Études élargi, période de développement des multiplexes ; l'arrivée de la mission Patrimoine en 1999 et le passage au numérique en 2010.

À partir de septembre, le Bureau élargi du Conseil d'administration a entamé une vaste consultation, d'abord auprès de ses équipes, puis de ses partenaires de l'exploitation (FNCF, AFCAE, GNCR, programmateurs, exploitants, etc.), de la distribution (DIRE, SDI, FNDF, etc.) ou des collectivités (maires ou adjoints à la culture) pour mener un diagnostic de ses actions, la nature de son positionnement au sein de la filière, sa pertinence et efficacité et les évolutions souhaitables de ses missions. Ces consultations ont eu pour objet de définir le Projet Stratégique de 3^{ème} génération (après 1983 et 1998) de l'ADRC, à proposer au CNC en vue d'un contrat de mission conventionné. Il est à noter que très régulièrement des rapports ministériels ou publics ont mesuré les actions de l'ADRC (Rapport Jean-François CHOUGNET, « L'Action territoriale du CNC », 1998 ; Rapport d'évaluation – Patrick OLIVIER, 2001 ; rapport Bertrand EVENO, « L'ADRC à l'ère du numérique », 2012 ; Audit du Ministère des Finances « Mission sur les agences de l'État », 2014.

Si quelques événements internes ont émaillé l'actualité de l'ADRC ces derniers mois, ils n'ont pas interféré sur l'action de nos différents départements, bien au contraire.

Deux événements au début de 2019, ont renforcé la visibilité de nos actions :

- la publication de la 3^{ème} édition du Guide de conduite de projet « Créer ou transformer un cinéma », par le département Études dans le cadre de nos fonctions de Centre-Ressources,
- la reprise du Festival « Play It Again » par le département Patrimoine à la demande du CNC et l'ADFP.

Au-delà de ce rapport moral pour l'année 2018, le travail introspectif et d'auditions que nous avons mené depuis septembre, appelle un certain nombre de constats et perspectives qu'il m'appartient de partager avec vous.

L'ADRC comprend près de 1.400 adhérents représentant la chaîne de diffusion du cinéma dans les territoires. Cela nous « oblige » à assurer un lien étroit avec vous, qui êtes la vitalité de notre association dans sa diversité. Notre nouveau site Internet opérationnel depuis la rentrée 2018, au service des adhérents et partenaires, rend compte de la diversité de nos actions de façon plus dynamique. Car c'est bien l'une des leçons à retenir de nos échanges, si l'ensemble des acteurs reconnaissent la qualité de nos actions de terrain, en revanche, elles sont peu visibles et lisibles. Or, selon nos interlocuteurs, l'ADRC joue un rôle singulier, incontournable, car ni syndicat professionnel, ni association d'exploitants ou de distributeurs, ni représentation d'élus locaux d'un territoire donné, ni autorité administrative, elle est donc le lieu de rencontres d'acteurs économiques ou publics. Elle joue un rôle de tiers médiateur, de facilitateur, de correction du marché, reconnue et acceptée par tous, assurant une mission d'intérêt général au service de la diffusion du cinéma en partenariat avec le CNC.

Elle a également un rôle économique avec plus d'un million d'entrées réparties dans le maillage du Territoire tout en facilitant un dialogue interprofessionnel. Dans de nombreuses exploitations situées dans des petites villes, l'ADRC est devenue l'interlocuteur incontournable des exploitants quand beaucoup de distributeurs, avec la multiplication des titres, ont une méconnaissance des territoires. De plus, par son travail de conseil, elle assure l'articulation entre les projets de développement des exploitants et les projets urbains et de stratégie territoriale des collectivités locales, pour lesquelles la salle de cinéma est un outil d'attractivité et de lien social, facilitant une compréhension mutuelle. Nous avons donc un rôle essentiel pour maintenir l'équilibre entre toutes les exploitations et tous les territoires.

Ainsi, il ne s'agit pas de bouleverser nos missions mais d'assurer des transformations, des renforcements ou des réorientations en fonction d'un contexte en évolution. Il s'agit d'associer toutes nos missions dans un objectif cohérent et une transversalité même si les modes d'actions et leur temporalité varient. Nous agissons à la fois sur le contenu – le film – et le contenant – la salle.

En ce qui concerne le pôle « Films », même avec la fin des VPF, il y a fort à parier qu'il y aura toujours une hiérarchisation de la diffusion entre exploitations. Notre mission « Accès au film » devra poursuivre son intervention pour alimenter la profondeur des territoires et l'offre de diversité, notamment pour les salles non programmées. Il nous faut jouer un rôle de sentinelle, de veille et expertise en assurant la médiation entre exploitants et distributeurs, rendre lisible certains films en accroissant notre présence dans les territoires et développer les prévisionnements. En ce qui concerne l'action Répertoire, reconnue par tous pour sa qualité et son travail d'accompagnement, de médiation culturelle, d'éditorialisation, elle doit être poursuivie. Son travail d'accompagnement, en lien avec les autres acteurs et associations, peut inspirer l'action Diffusion et son propre développement passe sans doute par une plus grande transversalité et mutualisation avec l'équipe des correspondants, afin de relayer son action essentielle au plus proche des territoires. En effet, le secteur Patrimoine doit franchir un cap, afin d'accroître sa fonction de centre-ressources et de médiation tout en élargissant son périmètre territorial.

Cet enjeu de territorialisation est bien l'objet fondamental de l'ADRC, et son fondement d'origine, mais il doit s'opérer de façon collégiale, avec les acteurs en présence, les associations et agir à l'échelle des conventions de développement cinématographiques mises en place par le CNC à l'échelle des Régions.

Ce rapport aux territoires est le cœur de métier de l'autre pôle fondateur de l'ADRC, notre mission d'Études et conseil architectural. Dans la transformation du parc de salles indépendantes, il joue un rôle essentiel par sa connaissance des territoires qui a été rappelé par tous.

Il est souvent le 1^{er} interlocuteur des salles et des collectivités locales, au moment où l'idée du projet se met en place, étudie en amont la faisabilité d'un projet, d'une extension, d'une mise en accessibilité, la recherche de sites adaptés. Mais au-delà de son expertise architecturale, c'est surtout son avis d'opportunité que l'on demande à l'ADRC en regard des évolutions et sa vision nationale des projets. Cette mission va bien au-delà d'une fonction technique puisqu'elle agit sur un champ transversal (méthode, contexte, identité, architecture, projet urbain, soutien du CNC et formes de gestion). La mission Études remplit un rôle méthodologique auprès d'exploitants sans expérience de projet ou pour des élus locaux qui méconnaissent ce secteur, voire de médiation entre exploitants et collectivités.

La publication en 2019, du guide « Créer ou transformer un cinéma », est un élément essentiel dans sa fonction de centre-ressources. Aujourd'hui, les cinémas de proximité se doivent d'être de plus en plus vertueux, avec la prise en compte des problématiques d'accessibilité, de développement durable et d'insertion urbaine. L'ADRC qui a toujours milité pour le rôle des cinémas de proximité dans les centres urbains, est le partenaire naturel des dispositifs « Cœur de ville ». Face au besoin de transformation de la petite exploitation et aux enjeux de diffusion, avec de nombreuses adjonctions d'écrans ou de transferts, cette action doit être renforcée en moyens humains et en outils d'analyse ou de ressources, de façon à accompagner au mieux les porteurs de projet en lien avec les acteurs locaux (CAUE, Associations, DRAC, Collectivités).

Il y a un troisième volet pertinent rappelé par nos interlocuteurs, c'est le besoin de formation. C'est un besoin, pour les élus locaux, pour qu'ils saisissent le cinéma dans sa transversalité, de la salle au film. Pour ces élus, le cinéma est souvent le 1^{er} équipement culturel avec la bibliothèque. Il y a aussi un besoin de professionnalisation des équipes et des bénévoles (gestion, animation), en bonne intelligence avec les autres associations qui traitent de ces questions. Enfin, il y a un besoin de formation sur les modes de gestion, avec une complexité juridique de plus en plus évidente, pour des processus public-privé, et une ingénierie à développer pour mobiliser des financements nécessaires à la transformation d'une exploitation. L'ADRC a un rôle éminent de coordination de ces actions de formations, dans une vision transversale avec ses partenaires naturels.

Enfin, l'ADRC pourrait se voir confier de nouvelles missions pour la structuration du parc de salles, au regard du besoin de la maintenance, voire le renouvellement du matériel de projection numérique.

Ainsi, au vu de la reconnaissance de notre rôle fédérateur, un vaste chantier s'ouvre devant nous, pour connecter l'ADRC avec son environnement institutionnel et professionnel, renouer ou renforcer un travail partenarial avec les acteurs professionnels (Fédérations, Syndicats, AFCAE, GNCR, CST), les territoires et les élus pour le maintien de salles de proximités attractives au sein de notre écosystème territorial et cinématographique. La table ronde « Construire ou étendre un cinéma : réalisations et méthodes de projet » organisée en commun avec l'AFCAE aux Rencontres Art et Essai de Cannes est symbolique des collaborations que nous chercherons à développer dans le cadre du renouvellement de l'ADRC.

Voici, chers amis, chères adhérentes, chers adhérents, le projet de mission que nous vous proposons de mettre en œuvre, refondant les missions d'origine de notre association, en partenariat avec le CNC.

Nadège LAUZZANA,
Présidente.



« L'action à entreprendre est celle qui doit permettre une diffusion de toutes les œuvres pour chacun des spectateurs dans la salle de sa localité » – rapport de Jack GAJOS à M. Jack LANG, Ministre de la Culture, « le cinéma dans les zones insuffisamment desservies », Paris, 1982

Données 2018

Données Nationales

201 Millions d'entrées
1.662 communes équipées
2.040 établissements
5.981 écrans
1.182 établissements classés Art et Essai
404 films recommandés Art et Essai (60 % de l'offre)

Activités ADRC 2018

DIFFUSION

1.150 localités (70 % des communes équipées)
1.200 établissements
2.700 circulations pour 250 films (80 % recommandés Art et Essai)
47 distributeurs et 16.000 programmations
1,2 Million d'entrées

PATRIMOINE

640 établissements
629 films et 4.440 programmations
104.000 entrées
100 dispositifs d'accompagnement (Ateliers JP, Avant-programmes, Ciné-concerts, Documents d'accompagnement)

ETUDES ET CONSEIL

35 projets suivis, soit potentiel de 70 écrans
50 M€ investissements dont 12 projets de création
20 avis à la commission d'aide sélective du CNC
Parution Guide « Cinéma et Accessibilité » – MCC-CNC, rédaction chapitre « cadre bâti »
Parution Brochure « Architectures de cinéma, 15 projets de référence »
Guide ADRC « Créer ou transformer un cinéma », 3^e édition, parution avril 2019, 118 pages

ÉQUIPE PERMANENTE

Délégué général par intérim¹ : Christian LANDAIS (depuis le 21 février 2019)

Comptabilité : Ngoc Suong GRAS

Secrétariat : Catherine MARCHAND

Webmaster, adhésions : Sylvie LECAMUS

Études et Conseils

Christian LANDAIS, architecte-conseil, responsable du département Études

Matthieu BOURRIER, architecte-chargé d'études

Sebastien MORVAN, assistant d'études, cartographie

Diffusion films d'exclusivité

Solenne BIANCO, Sud-Est Méditerranée (en formation depuis le 11/02/2019)

Audrey BOURIC, Centre-Val-de-Loire et Grand-Ouest (jusqu'au 03/05/2019)

Emmanuel DIDIER, Coordinateur de la diffusion numérique des films

Benoit GAURIAU, Grand Est et Hauts-de-France

Faustine MATHERON, Île de France

Adrien SOUSTRE, Sud-Ouest

Nicolas VILLETTE, Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté

Diffusion films de Répertoire et accompagnement

Rodolphe LERAMBERT, responsable du département Patrimoine

Anne RIOCHE, assistante de programmation (en formation depuis le 17/09/2018)

Sarah VIVIER, assistante de programmation (depuis le 17/09/2018)

¹ Délégué général jusqu'au 20 février 2019 : Jean-Michel GEVAUDAN

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente¹ : Nadège LAUZZANA (depuis le 2 avril 2019)

Vice-Président : François THIRRIOT

Trésorier : Christophe MAFFI

Secrétaire : Francis FOURNEAU

Membres de droit

Laurence FRANCESCHINI, Médiatrice du Cinéma
représentée par Isabelle GÉRARD

Patrick RAUDE, Président de la Commission d'aide sélective à la Petite et Moyenne Exploitation

Raoul PECK, Président de l'École Nationale Supérieure des Métiers de l'Image et du Son (FÉMIS)
représenté par Nathalie COSTE-CERDAN

Angelo COSIMANO, Président de la Commission Supérieure Technique de l'Image et du Son (CST)
représenté par Ken LEGARGEANT

Membres d'honneur

Alain AUCLAIRE

Lucas BELVAUX

Élus des Collèges d'adhérents (élus par les votes des adhérents à l'AG du 9 novembre 2017)

Collège des Collectivités Territoriales

Nadège LAUZZANA (Ville d'Agen) - suppléant : Frédéric SANCHEZ (Ville de Nérac)

Serge LAGAUCHE (Créteil aggl.) - suppléante : Sylvie SIMON-DECK (Ville de Créteil)

Collège des Exploitants

Michel FERRY (Orléans) - suppléant : Régis FAURE (Digoin)

Christophe MAFFI (Aubenas) - suppléante : Sylvie JAILLET (Ambérieu-en-Bugey)

Isabelle MOREAU (Agde) - suppléant : Alain BOULY (Pontault-Combault)

François THIRRIOT (Sedan) - suppléante : Christine BENTABET (Châteaudun)

Collège des Programmateurs

Francis FOURNEAU (Cinexpansion Val-de-Loire) - suppléant : Emmanuel BARON (VEO)

Collège des Distributeurs

Michel SAINT-JEAN (Diaphana) - suppléant : Eric LAGESSE (Pyramide)

Vincent PAUL-BONCOUR (Carlotta) - suppléant Etienne OLLAGNIER (Jour2Fête)

Collège des Producteurs

Patrick SOBELMAN (AGAT Films) - suppléant Gilles SACUTO (TS Productions)

Collège des Réalisateurs

Malik CHIBANE - suppléant : Martin PROVOST

Emilie DELEUZE - suppléante : Julie BERTUCCELLI

Un représentant du Ministre de la Culture et de la Communication, le contrôleur d'Etat auprès du CNC, le Directeur général du CNC représenté par la Direction du Cinéma, assistent également de droit aux séances du Conseil avec voix consultatives.

¹Président jusqu'au 27 Février 2019 : Christophe RUGGIA, réalisateur.

Synthèse de l'activité 2018 du département Études et Conseils

Le département Études et Conseils

Le rôle du département Études et Conseils est d'être au contact du terrain, en lien avec les porteurs de projets et leurs architectes. Il s'agit d'une action d'évaluation, de proposition, de conseil, d'avis d'opportunité. Le département a la double particularité d'agir auprès de porteurs de projets pour des cinémas ancrés dans un territoire local et d'avoir la connaissance de réalisations dans toute la France. Il est donc sur un double niveau de compétence, à la fois locale (cinémas des villes petites et moyennes) et « centre-ressources » au niveau national (configurations et situations géographiques multiples). De plus, il assure le conseil du CNC sur les dossiers soumis à la Commission d'aide sélective.

L'évolution du parc de salles en 2018

En 2018, le parc français de salles comprend 1 590 établissements de un à trois écrans, soit 78 % des établissements et 1 343 établissements situés dans des communes de moins de 20 000 habitants (66 %). Ces salles de proximité rencontrent des difficultés particulières au regard de leur nécessaire adaptation architecturale et d'adaptation aux exigences des distributeurs, ce qui les engage à créer des écrans supplémentaires. Les exigences de confort des spectateurs, compte tenu de la concurrence d'établissements neufs ou rénovés et la mise en accessibilité des établissements conduisent les exploitants indépendants à conduire des opérations de restructuration globale.

De ce fait, **l'ADRC est intervenue à de nombreuses reprises pour des interventions de conseil en matière architecturale à la demande d'exploitants indépendants** (exploitants, associations, salles en DSP ou en régie municipale). Ces actions de conseil correspondent à des unités urbaines de toutes tailles, depuis les grandes agglomérations avec des salles spécifiquement Art et Essai jusqu'aux territoires ruraux, où l'existence d'équipements culturels à vocation large reste nécessaire à la dynamique locale.

Pour tous ces exploitants, **le département Études de l'ADRC est un organisme essentiel offrant un conseil et un accompagnement dans les domaines architecturaux, urbains et économiques dans une optique d'aménagement culturel du territoire.**

Les projets de création ou de rénovation suivis en 2018 relèvent de diverses problématiques :

- projets urbains dans les métropoles ou villes moyennes (Pau, Nantes, Valence, Cran-Gevrier, Pornic, Oloron-Sainte-Marie, etc.) ;
- établissements de banlieue (Châtillon, Saint-Maur-des-Fossés, Saint-Ouen, Trappes, etc.) ;
- salles de proximité avec créations, extensions, transferts d'établissements (Marcq-en-Barœul, Martigues, Tonneins, Templeuve, etc.) ou de rénovations (Aiguillon, Groix, Pézenas, etc.).



Le Caroussel (Verdun – 55)



Le Méliès (Montreuil – 93)

En 2018, les demandes d'intervention sont nombreuses et situées dans **35 communes** de toutes tailles :

- **Rapports d'expertise après intervention sur site**, consistant en une visite de l'établissement et un diagnostic architectural avec une analyse de la faisabilité du projet envisagé. L'élaboration du rapport intègre un avis d'opportunité.

Commune	Etablissement	Nature projet
AIGUILLON	Confluence	Rénovation
ARGELÈS-SUR-MER	Le Jaurès	Transfert – Extension
CHÂTILLON	Le Cinéma	Rénovation - Accessibilité
CRAN-GEVRIER	La Turbine	Extension
CRÉON	Max Linder	Extension
DIE	Le Pestel	Accessibilité – Extension
DIVES-SUR-MER	Drakkar	Extension
DOUSSARD	Cinéma	Rénovation
GROIX	Le Korrigan	Rénovation
GUÉTHARY	Getari Énea	Réouverture
LA RÉOLE	Le Rex	Transfert - Extension
LA TURBALLE	Atlantic	Rénovation
NANTES	Théâtre Universitaire	Ouverture activité cinéma
PARIS 10 ^e	L'Archipel	Rénovation
PÉRIERS		Réouverture
PÉZENAS	Le Molière	Rénovation
SAINT-GENIS-POUILLY	Théâtre du Bordeaux	CI > Salle fixe
SAINT-JULIEN-EN-GNEVOIS	Rouge et Noir	Extension ou Transfert
SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS	Les 4 Delta	Rénovation
SAINT-OUEN	Espace 1789	Rénovation
TERGNIER	Casino	Rénovation
TRAPPES	Le Grenier à sel	Rénovation
URRUGNE	Itsas-Mendi	Rénovation – Extension
VALENCE	Lux	Rénovation

- **Missions d'assistance pluriannuelle à projet**, réservées aux adhérents. Elles consistent en des études de faisabilité et d'accompagnement du porteur du projet dans le temps. Les études portent sur le site, la faisabilité de l'opération, l'élaboration du programme, l'estimation financière et le choix des maîtres d'œuvre.

Commune	Etablissement	Nature projet
MARCQ-EN-BARŒUL	Colisée-Lumière	Transfert – Extension
MARTIGUES	Jean Renoir	Transfert – Extension
NANTES	Le Cinématographe	Transfert - Extension
PAU	Le Méliès	Transfert – Extension
PORNICHET		Création
TEMPLEUVE	Modern Ciné	Transfert – Extension
TONNEINS	Le Rex	Restructuration – Extension

- **Réunions d'étude de projets et études sur plans** : le département Études a analysé les dossiers de Bapaume (création d'un cinéma), Oloron-Sainte-Marie (réhabilitation et extension du cinéma), de Nay (création) et Pornic (transfert-extension du cinéma).
- **Projets en Outre-Mer** : Depuis le rapport ADRC-CST de 2015, le responsable du département Études a poursuivi ses échanges avec le circuit Élizé (mise aux normes du multiplexe Madiana) ainsi qu'avec deux collectivités pour des réouvertures : Les Anses d'Arlet (Martinique), Le Port (La Réunion).

L'année 2018 a permis l'ouverture de nouveaux établissements ou la concrétisation de projets d'extensions. Parmi eux, certains de ces projets ont bénéficié de missions de conseil importantes (exemple : Fougères).

Commission d'aide sélective – CNC

Les architectes de l'Agence ont participé à plusieurs réunions avec le service de l'Exploitation du CNC et formulé des avis aux membres de la Commission d'aide sélective à la création et à la modernisation des salles, intégrés au rapport d'instruction du CNC : Baume-les-Dames, Bédarieux, Cannes (La Bocca), Cayenne (Guyane), Chilly-Mazarin, Dijon (Cité de la Gastronomie et du Vin), Fort-Mahon, Guéthary, Gujan-Mestras, Hasparren, Inzinzac, La Flèche, Marseille (Artplexe), Montbazou, Orléans (Les Carmes), Pornic, Ruoms, Sainte-Foy-la-Grande et Schœlcher (Martinique).

Centre-Ressources

- Atlas « **Cartographie des établissements cinématographiques actifs** » 2017 : le département Études a édité cet outil géographique (par régions et départements) établi à partir des données du CNC. Il a été adressé au CNC et aux DRAC, il est disponible sur le site Internet de l'Agence.
- Guide « **Créer ou transformer une salle de cinéma** », 3^{ème} édition. Le travail rédactionnel avec la contribution du cabinet HEXACOM s'est poursuivi toute l'année 2018 pour une publication en 2019, téléchargeable sur le site Internet de l'Agence. Centré sur le développement des salles de proximité, il étudie de façon méthodologique en six chapitres (maillage du territoire, projet d'exploitation, projet architectural, autorisations, modes de gestion, aides au financement), les étapes à franchir pour conduire un projet de cinéma dans une démarche transversale.
- Fiches : « **Coûts de construction 2015-2016** », « **Accessibilité des salles et des films** ».
- Répertoire « **ARCHITECTURES de CINÉMA** », 15 projets de référence, 2018.



- **Fonds photographique** : 33 000 diapositives correspondant à 230 établissements (pour 180 communes), relatives à des projets suivis par l'Agence depuis 1983 ou aidés par le CNC. Ces exemples de qualité permettent d'alimenter la réflexion des porteurs de projets. Certaines photographies du fonds ont été utilisées par le CNC, l'AFCAE et le SCARE.

ACCESSIBILITÉ

Accès aux salles

Depuis 2013, le responsable du département Études collabore depuis 2013 avec le CNC pour la prise en compte de cette problématique. Le département Études a accompagné les exploitants et les collectivités locales pour la mise en place des ADAP (Agendas programmés d'accessibilité). Le responsable du département Études a participé à la rédaction des outils didactiques destinés à accompagner les exploitants et les professionnels pour l'accessibilité universelle des cinémas : VADE-MECUM de la FNCF, « Accessibilité des salles de cinéma » avec Gilbert LONG et au chapitre « cadre bâti » du GUIDE « Cinéma et Accessibilité » édité par le Ministère de la Culture et le CNC et publié en septembre 2018.

Accès aux œuvres

L'ADRC a mis en place depuis 2013 un repérage de l'accessibilité des films mis en circulation par l'Agence, document disponible sur le site de l'ADRC. Seuls 41 % de ces films mis en circulation sont accessibles. Si les films à diffusion importante sont majoritairement accessibles, les films à diffusion moyenne ou restreinte sont plus faiblement accessibles (15 % à 30 % selon le plan de sortie). On constate ainsi une fracture culturelle, avec néanmoins une forte progression des films Art et Essai français.

CINÉMAS ET CENTRE-VILLE

L'ADRC pointe depuis plusieurs années les difficultés des cinémas des villes moyennes. Différents rapports ministériels ont analysé la dévitalisation commerciale des villes moyennes et centres-bourgs face au développement des périphéries. Le cinéma étant un vecteur de centralité, le département Études s'est rapproché de l'association « **Centre-Ville en Mouvement** », qui regroupe des parlementaires et élus locaux. De même, le département Études s'est rapproché de la **Fédération des CAUE** (Conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement), qui œuvre à la qualité architecturale et urbaine de 90 départements, avec laquelle elle a établi, en 2018, un partenariat et des actions communes. Un programme de films avec la thématique « Cinéma et Espace Urbain » en liaison avec le département Patrimoine a été mis en place.

Formation



Le responsable du département Études intervient pour les formations organisées par la FÉMIS. La session 2018 pour le module « Salles de cinéma et espace urbain », a pris pour exemple l'exploitation cinématographique de l'agglomération de Rouen. Les enjeux, perspectives et la diversité des exploitations (Gaugmont Grand-Quevilly, Omnia Cinéma, Pathé Docks, Kinopolis Rouen, Ariel à Mont-Saint-Aignan,) ont mis en lumière les problématiques de l'exploitation. Cette journée a été introduite par une présentation de l'agglomération Rouennaise par Isabelle VALLETIER, architecte au CAUE 76.

Une autre journée a permis de présenter des projets références et les documents ressources de l'ADRC.

Synthèse de l'activité 2018 du département Diffusion

L'ADRC confirme qu'aux côtés des distributeurs, elle est un acteur essentiel pour l'accès aux films des salles indépendantes et ceci sur l'ensemble du territoire.

ADRC	2014	2015	2016	2017	2018
Circulations	3 173 – 194 films	3 285 – 230 films	3 014 – 216 films	2 971 – 228 films	2 712 – 249 films

L'année 2018 établit le plus haut niveau d'intervention de l'Agence en termes de films : **249 titres**.

Si les dispositifs « Villes Moyennes » et « Art et Essai » sont en forte régression et expliquent la baisse du nombre total de circulations ADRC, **le dispositif « Petites Villes » – cœur de l'action des correspondants régionaux ADRC car répondant directement à la demande des salles – fait preuve d'une remarquable stabilité.**

Le maintien du dispositif Petites Villes, cœur de l'action de l'ADRC



Certaines circulations établies en amont par l'ADRC sont reprises par les distributeurs en cas d'arrêt de programmation sans réaffectation sur le marché en 2^e semaine. Elles sont au nombre de 164 en 2018.

On constate ainsi que l'accélération des interventions de l'ADRC liée à la transition numérique perdue depuis 2013 et place même 2018 à la 2^e place des interventions PV, avec **2 530 circulations PV hors reprises distributeurs**.

Localités et établissements desservis

En 2018, **plus de 1 150 localités ont bénéficié d'accès ADRC**, soit **70 % des communes équipées d'une salle de cinéma en France**.

Cela représente un accès bénéficiant à **plus de 1 200 établissements fixes, pour un total de plus de 16 500 programmations cumulées**.

Interventions sur une diversité très large de films

Le nombre de films bénéficiant de l'action de l'Agence est en constante progression, démontrant ainsi le souci de proposer une diversité de programmation très large aux salles. 249 films ont été proposés en 2018, soit une progression de 9 % par rapport à 2017, de 15 % par rapport à 2016 et même de 28 % par rapport à 2014.

47 distributeurs, de toutes tailles, ont collaboré avec l'ADRC.

En 2018, **90 % de ces titres sont de diffusions réduites et moyennes (moins de 300 Sorties Nationales)**. Les circulations mises en place sur ces films représentent 81 % de l'activité de l'ADRC. Parmi ces titres, c'est la tranche des films distribués entre 80 et 199 Sorties Nationales qui est la plus sollicitée (44 % des circulations) et notamment les films Art et Essai porteurs.

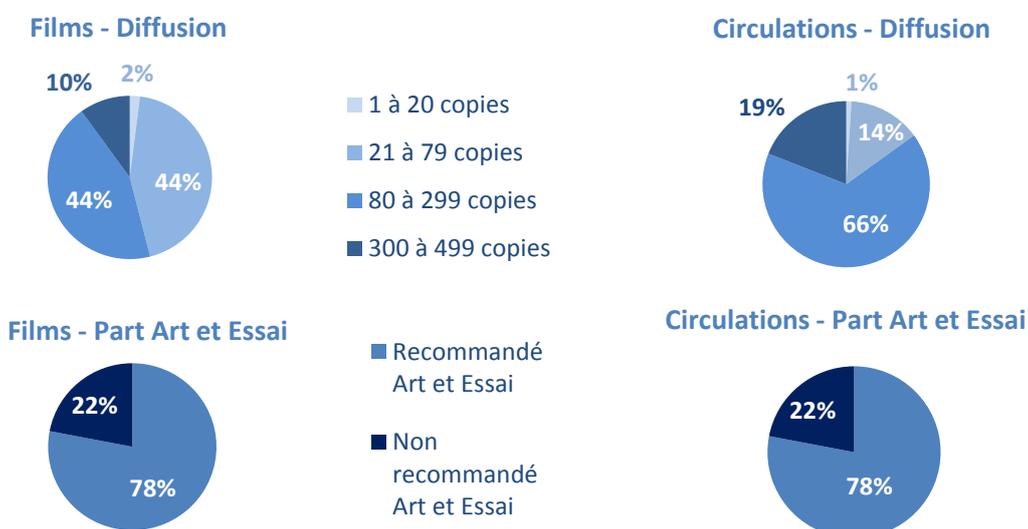
36 nationalités différentes ont été concernées dont 19 hors d'Europe ou des Etats-Unis (Japon, Israël, Kenya, Iran, Chine, Kazakhstan, Argentine, Liban, Égypte, Kirghizistan, etc.) pour un total de 19 % des films traités en 2018.

Les plus fortes interventions 2018

Titre	Réalisateur	Distributeur	CIRCU	SALLES	PART ADRC
En guerre	Stéphane Brizé	Diaphana	65	369	23,9 %
Wonder Wheel	Woody Allen	Mars Films	59	325	22,3 %
Photo de famille	Cécilia Rouaud	SND	58	331	17,5 %
La Douleur	Emmanuel Finkiel	Films du Losange	57	336	42,2 %
Guy	Alex Lutz	Apollo	56	326	18,3 %
I Feel Good	Delépine & Kervern	Ad Vitam	56	343	18,3 %
Bécassine !	Bruno Podalydès	UGC	55	313	19,3 %
Mademoiselle de Jonquières	Emmanuel Mouret	Pyramide	54	317	21,1 %
Le Collier rouge	Jean Becker	Apollo	54	298	17,1 %
Les Chatouilles	Bescond & Métayer	UGC	52	278	25,4 %
Plaire, aimer et courir vite	Christophe Honoré	Ad Vitam	45	269	27,3 %
Je vais mieux	Jean-Pierre Améris	EuropaCorp	45	250	22,8 %
Un peuple et son roi	Pierre Schoeller	StudioCanal	40	217	12,8 %
Une affaire de famille	Hirokazu Kore-eda	Le Pacte	37	202	21,1%
Eva	Benoît Jacquot	EuropaCorp	37	183	19,0%
En liberté !	Pierre Salvadori	Memento	37	212	10,3%
Woman at War	Benedikt Erlingsson	Jour2Fête	33	199	27,5%
La Prière	Cédric Kahn	Le Pacte	33	187	16,8%
La Fête des mères	Marie-Castille Mention-Schaar	UGC	31	174	11,5%
Cold War	Pawel Pawlikowski	Diaphana	30	160	19,6%

Lecture : *En guerre* a bénéficié de 65 circulations ADRC, celles-ci permettant de servir 365 établissements et représentant une part ADRC de 23,9 % par rapport à l'ampleur de diffusion initiale du distributeur (SN).

Interventions 2018 : Ampleur de diffusion des films – Part des films recommandés Art et Essai



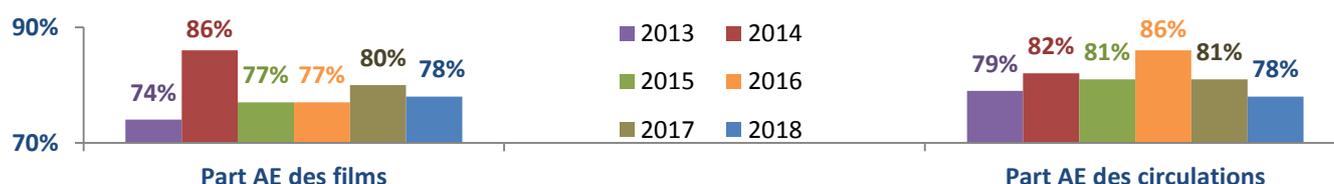
Lecture : 44 % des films et 66 % des circulations ADRC 2018 sont issus de diffusions comprises entre 80 et 299 copies SN. 78 % des titres et des circulations ADRC 2018 s'inscrivent dans le champ de l'Art et Essai.

L'action correctrice de l'ADRC et les films Art et Essai porteurs

75 % des films ayant bénéficié de l'ADRC en 2018 sont diffusés entre 21 et 199 copies alors que cette tranche de diffusion ne représente que 40 % des films mis sur le marché par les distributeurs.

Il s'agit là du cœur de l'action correctrice de l'ADRC qui est particulièrement marquée par l'Art et Essai puisque 86 % des circulations de cette tranche sont recommandés.

Évolution de la part Art et Essai de l'ADRC entre 2013 et 2018



Il s'agit en 2018 de 2 111 circulations Art et Essai sur 194 titres.

L'ADRC et son travail sur les films soutenus par l'AFCAE

L'ADRC est intervenue sur l'intégralité des films soutenus par le groupe Action-Promotion de l'AFCAE (27 titres) avec la mise en place de 553 circulations, soit une moyenne de 21 circulations par film : plus de 3 600 accès ADRC et 850 localités différentes ont été servies. L'ADRC est également intervenue sur cinq longs métrages soutenus par le groupe Jeune Public de l'AFCAE (42 circulations).

Films (30 circulations et +)	Distributeur	Circul.	Nb localités servies
La Douleur	Films du Losange	57	336
Guy	Apollo	56	329
Mademoiselle de Jonquières	Pyramide	54	317
Une affaire de famille	Le Pacte	37	202
Woman at War	Jour2Fête	33	199
Cold War	Diaphana	30	160
Nos batailles	Haut et Court	30	162

La part des interventions ADRC 2018 en rapport aux plans de diffusion des distributeurs



Lecture : mises en rapport avec le nombre de copies mises en place par les distributeurs sur les films ayant bénéficié en 2018 de circulations complémentaires de l'Agence, les interventions ADRC représentaient 11,5 % de ce total de copies distributeurs pour les films recommandés Art et Essai, et 5,0 % pour les films non recommandés.

L'écart du poids d'intervention entre films recommandés ou non – 6,5 points – manifeste l'importance de l'action de l'ADRC pour l'accès aux films du champ Art et Essai.

Les films de la diversité sont également ceux qui profitent le plus d'une exposition dans la durée. En effet, les films Art et Essai bénéficient de circulations plus étendues (5,4 semaines d'exposition contre 5,0 pour les films non recommandés), alors que l'on constate avec le numérique une durée d'exploitation générale raccourcie.

L'ADRC et la diffusion des films d'auteur sur l'ensemble du territoire

Alors que la fréquentation des films recommandés Art et Essai a connu un rebond en 2018 – d'environ 3 % après un fort recul en 2017 – et que les films Art et Essai dits porteurs constituent l'enjeu concurrentiel majeur entre tous les types de salles, l'accès à ces films s'avère d'autant plus décisif pour l'économie des salles classées Art et Essai.

À cet égard, l'action de l'ADRC est capitale pour la grande majorité des salles indépendantes (61 % de ces salles sont implantées dans des unités urbaines de moins de 100 000 habitants).

Une présence concrète sur tous les territoires

Le Département co-organise et relaie de nombreux événements régionaux. Parmi ceux-ci :

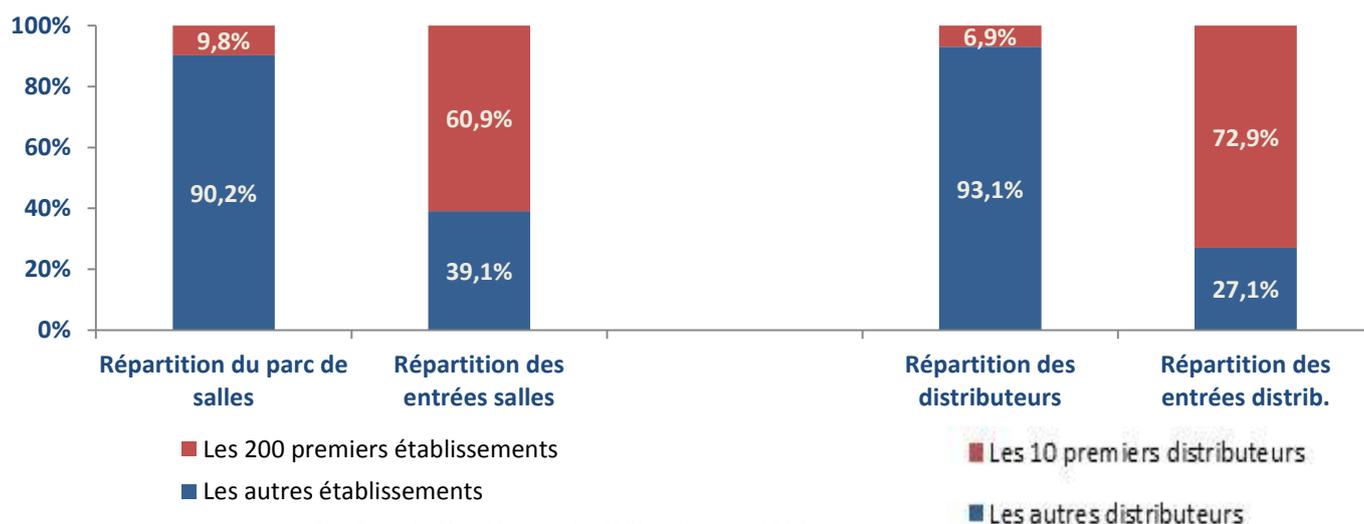
- **Les Rencontres de Charlieu (42)**, en partenariat avec le CIBFC, le GRAC, l'ACRIRA, les Ecrans de la Drôme et de l'Ardèche, Plein Champ : 3 jours et près de 200 participants.
- **Les Journées Professionnelles des cinémas de proximité du grand Sud-Ouest** à Contis (40), en partenariat avec CINA : 2 jours et demi et près de 100 participants.
- **Les Journées Professionnelles de Mers-les-Bains (80)**, en partenariat avec l'ACAP : 2 jours et près de 50 participants.

Concentration de la diffusion et de la programmation des films : l'ADRC garante de la diversité

La concentration croissante d'exploitation et de programmation a atteint ces dernières années des niveaux qui menacent la pérennité du parc de salles indépendantes. **Dans nombre de grandes villes, les circuits nationaux représentent plus de 80 % des équipements cinématographiques.**

Ainsi, les contraintes de concurrences et les difficultés d'accès aux films – que connaissent la plupart des salles indépendantes –, constituent des problèmes structurels du parc national.

Concentration du parc de salles et de la distribution



Source des données brutes : Film Français, Bilan 2018, février 2019 ; traitement ADRC

10 % des établissements concentrent 61 % des entrées globales en 2018. Si l'on retient les 150 premiers établissements en termes de fréquentation en 2018, il apparaît que 7,4 % des établissements ont réalisé 52,2 % des entrées. 97 % de ces établissements sont des multiplexes (8 écrans et plus).

En ce qui concerne la distribution des films, les dix premiers distributeurs – soit 7 % des distributeurs actifs en 2018 (144 recensés) – ont sorti 23 % des films inédits cette année. Ces derniers ont représenté 55 % des copies en Sortie Nationale et ont réalisé 72 % des entrées.

2018	Part des structures	Part des copies SN	Part des films inédits	Part des entrées
5 premiers distributeurs	3,5 %	29,7 %	11,3 %	48,9 %
10 premiers distributeurs	6,9 %	54,8 %	23,0 %	71,9 %

Les actions régulatrices de l'ADRC et de son département Accès aux films ont concerné :

- 70 % des communes équipées d'un cinéma en France,**
- plus de 1 200 établissements fixes,**
- plus de 16 500 programmations sur 249 films,**
- 47 distributeurs mis en collaboration au service de tous les territoires.**

Synthèse de l'activité 2018 du département Patrimoine

Le département Patrimoine/Répertoire

Créé en 1999 à l'initiative du Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC) et du Ministère de la Culture, le département Patrimoine/Répertoire de l'ADRC œuvre pour une meilleure diffusion du patrimoine cinématographique en salles. **Il dispose aujourd'hui d'un fonds de plus de 900 films disponibles pour les adhérents de l'Agence, en diffusion commerciale, à des conditions économiques aménagées.** La diffusion des films s'effectue principalement à destination des salles des Petites Villes et des Villes Moyennes, en accord avec les distributeurs. Elle s'accompagne d'un **programme d'actions culturelles** en direction notamment des jeunes publics et d'une fonction **Centres-Ressources**.

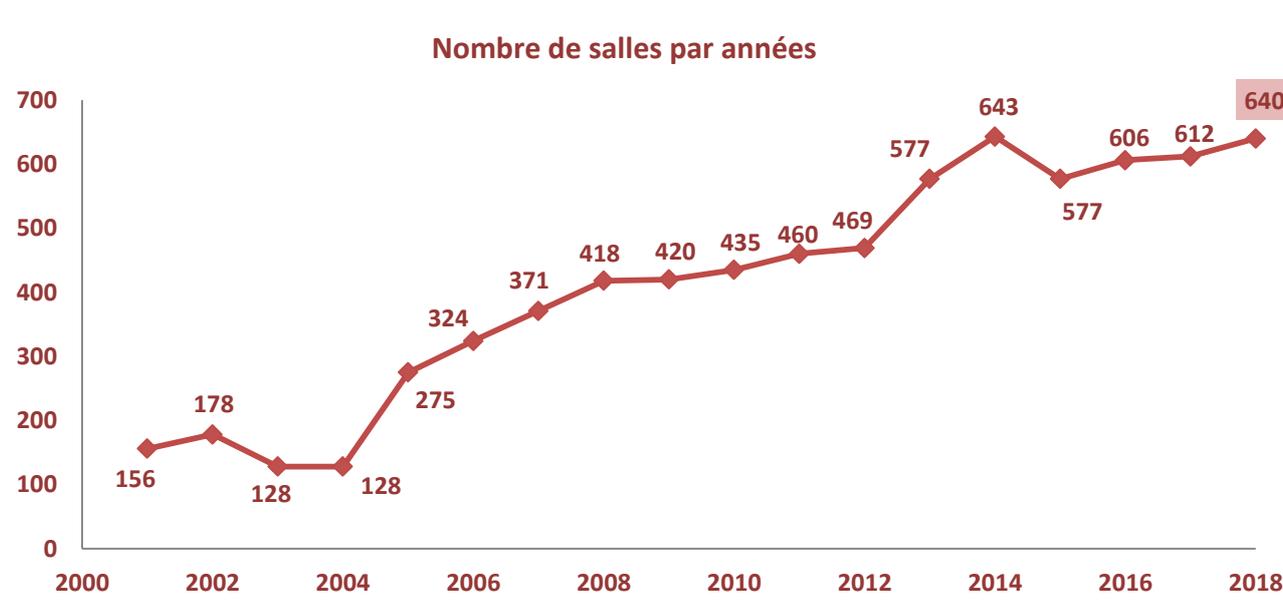
Bilan de l'année 2018

640 établissements bénéficiaires (+ 4.5 %)	629 films diffusés (+ 15 %)
31 % du parc français	4 443 locations enregistrées (+ 6 %)

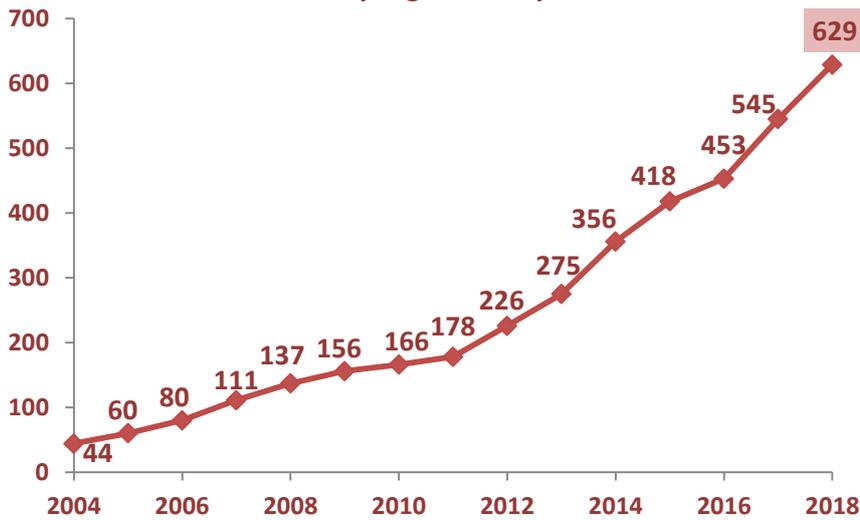
L'Agence a poursuivi et développé en 2018 son soutien à la diffusion et la promotion du cinéma de patrimoine dans 640 établissements cinématographiques (617 localités). 629 films ont été diffusés (contre 545 en 2017) et ont généré 4 443 locations (4 175 en 2017) et 104 000 entrées. À nouveau, l'ADRC enregistre une progression de son activité en termes de diffusion et d'accompagnement.

640 établissements bénéficiaires en 2018.

Le nombre d'établissements bénéficiant de nos services est en nette augmentation. Soulignons que de nouvelles salles, peu actives auparavant sur ce secteur, ont engagé à nos côtés une action de diffusion pérenne leur permettant en outre de bénéficier du Label Art et Essai « Patrimoine et Répertoire ». **Près de 90 % des localités desservies sont des Petites Villes et Villes Moyennes.**



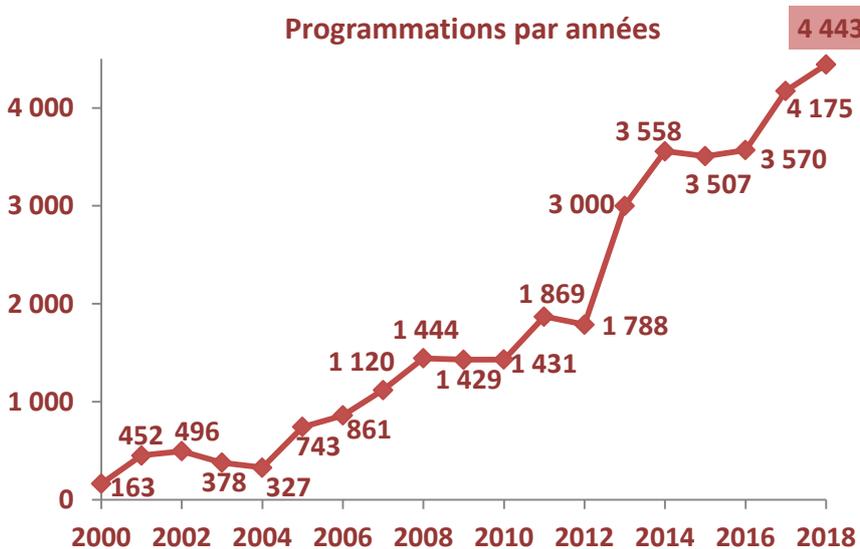
Titres programmés par années



629 titres diffusés en 2018
dont plus de 100 nouveaux titres

Riche d'un fonds de près de 900 titres disponibles sur support DCP et/ou 35 mm, l'Agence met en valeur, aux côtés des distributeurs, la richesse et la diversité du patrimoine cinématographique. Une attention particulière est portée aux films destinés au Jeune Public, aux films ayant bénéficié de l'aide sélective à la numérisation et à la restauration du CNC, et enfin aux œuvres disponibles en version audio-décrite (AD) et/ou sous-titrée (SME).

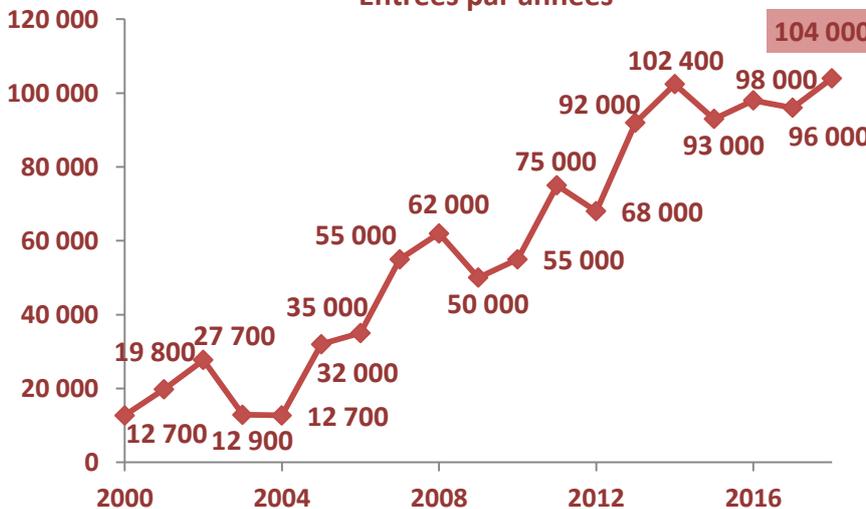
Programmations par années



4 443 locations en 2018.

Depuis 2010, une forte croissance des locations est observée du fait notamment de la transition numérique et du développement de l'offre. **En dix ans, le nombre de locations a été multiplié par trois (+ 200 %).** Des envois via une solution dématérialisée (Cinego.net) ont débuté en 2016, en partenariat avec les distributeurs volontaires. Ils représentent environ 900 téléchargements par an dont le coût est assumé par l'Agence pour ses adhérents.

Entrées par années



104 000 entrées réalisées en 2018.

Le département Patrimoine enregistre désormais chaque année entre 90 000 et 105 000 entrées.

L'augmentation est mécaniquement liée à l'accroissement de l'offre, mais aussi à la qualité du travail des salles, en particulier dans les petites localités.

Depuis son début d'activité en 2000, l'ADRC a ainsi généré plus d'un million deux cent mille entrées.

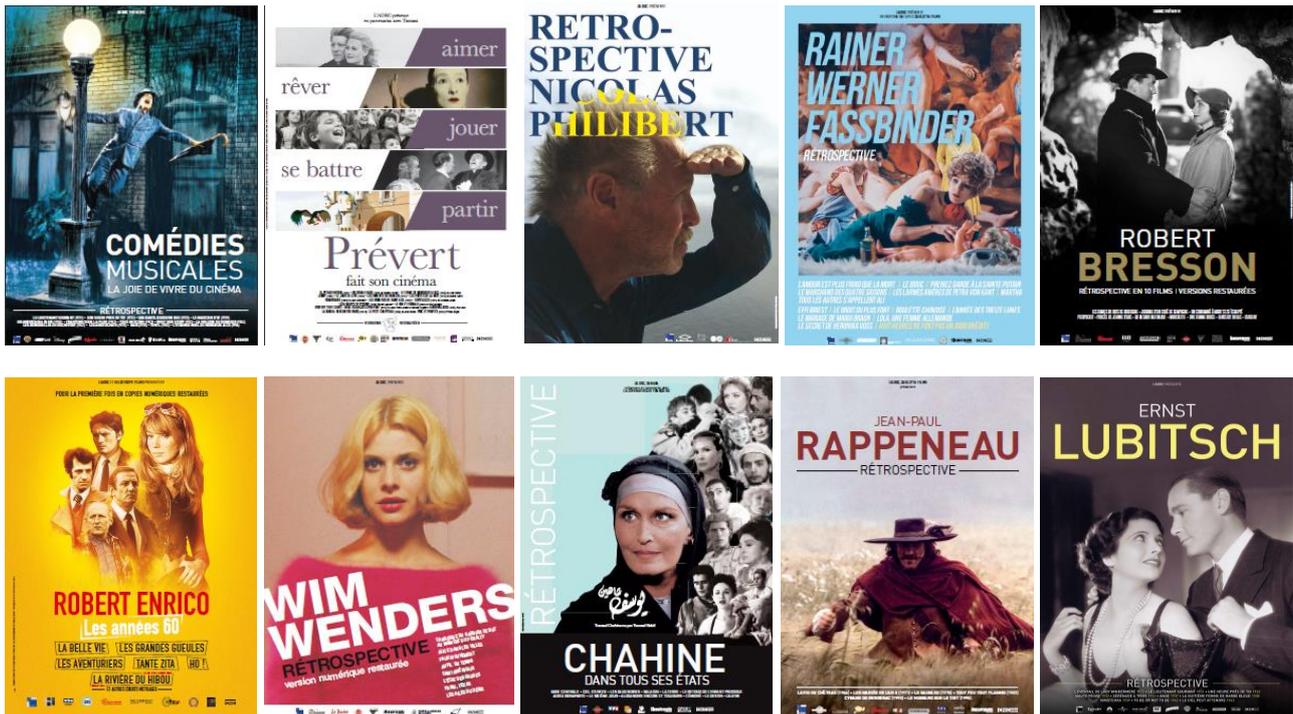
Accompagnement

Les interventions du département Répertoire ne se limitent pas au financement et à la diffusion des films, elles comprennent également de nombreuses actions d'accompagnement.

10 documents édités	50 ateliers Jeune Public
50 compléments de programme numériques	77 ciné-concerts

- **Des documents d'accompagnement**

Pour chaque rétrospective, l'Agence conçoit et édite un matériel d'accompagnement. Chaque document est édité par l'ADRC en moyenne à 8 000 exemplaires disponibles gratuitement pour salles et publics.



Rétrospective **Comédies musicales** : La joie de vivre du cinéma (initiée par l'ADRC). Rétrospective **Rainer Werner Fassbinder** (Carlotta Films), Rétrospective **Wim Wenders** (Les Acacias, Tamasa). Rétrospective **Robert Bresson** (Les Acacias, Tamasa, Diaphana). Rétrospective **Jacques Prévert** (Tamasa). Rétrospective **Youssef Chahine** (Tamasa). Rétrospective **Nicolas Philibert** (Les Films du Losange). Rétrospective **Jean-Paul Rappeneau** (Carlotta Films, Gaumont, Les Acacias). Rétrospective **Robert Enrico** (Héliotrope Films). Rétrospective **Ernst Lubitsch** (Splendor Films, Swashbuckler Films, Théâtre du Temple).

- **Compléments de programme numériques**

En 2018, l'Agence a poursuivi son partenariat avec LaCinetek en diffusant des entretiens avec des réalisateurs en complément de programme de films de Patrimoine. Plus de 50 bonus exclusifs produits par LaCinetek sont disponibles gratuitement au format DCP sur Cinego.net. Une trentaine de diffusions a été enregistrée.

- **Conférences et animations**

L'ADRC assure un repérage d'intervenants (critiques, historiens, techniciens...) et soutient la mise en place de différentes animations en assurant la prise en charge des frais de déplacement des intervenants. Plus de 50 animations ont été proposées tout au long de l'année. Par ailleurs, à l'occasion de l'année du Japon, l'ADRC et l'AFCAE ont financé une tournée de 20 conférences sur le cinéma japonais des années 1960 animées par Pascal-Alex Vincent. L'Agence s'est associée également à La Cinémathèque du Documentaire pour financer une tournée de 20 conférences de Charlotte Garson (critique) sur l'œuvre de Nicolas Philibert.

- **Ciné-concerts**

77 ciné-concerts ont été proposés à des conditions spécialement aménagées et 15 ont été financés intégralement par l'Agence. À cette occasion, *La Grande Parade* de King Vidor a été programmé en lien avec les commémorations de l'Armistice (1918/2018). Le film était accompagné par Gaël Mevel (au violoncelle). Conformément à ses missions d'intérêt général, l'ADRC a veillé à permettre l'accès à ses actions aux salles économiquement fragiles, sur l'ensemble du territoire.

- **Ateliers et des animations Jeune Public**

Qu'il s'agisse de projections commentées, de ciné contes, ciné lectures ou d'ateliers de sensibilisation, notre offre d'animations dédiée au jeune public se développe. L'Agence accompagne ainsi les salles dans leur projet de développement des publics. Le département Patrimoine de l'Agence et le service de l'action éducative de La Cinémathèque française ont renouvelé leur partenariat pour proposer des ateliers d'initiation au cinéma à l'occasion de plusieurs rééditions. Ces animations thématiques *Le cinéma : un monde d'émotion* (à partir de 8 ans) et *Duel & Western* (à partir de 13 ans) sont intégralement financées par l'Agence à destination des salles les plus fragiles. 50 ateliers ont été proposés avec le concours fréquent des associations territoriales.

- **Journées professionnelles**

Organisées en partenariat avec différentes manifestations nationales comme le Festival International du Film de La Rochelle, le Festival Viva Patrimoine ! (Valence), le Festival Lumière (Lyon) ou le Festival Epater les regards (Aubervilliers), ces rendez-vous réguliers rassemblent de nombreux professionnels (exploitants, distributeurs, responsables d'associations) qui œuvrent à la diffusion des films.

Une fonction de Centre-Ressources

Tout au long de l'année, le département Patrimoine apporte son expertise aux adhérents et les conseille en matière de programmation ou de médiation culturelle en facilitant les échanges entre professionnels (distributeurs, institutions, intervenants...). Le département assure également la collecte des catalogues des distributeurs et renseigne les exploitants à la recherche de copies et d'ayants droit. Ce service proposé en collaboration avec La Cinémathèque française est disponible en ligne sur le site Cineressources.net. 11 800 titres et leurs distributeurs y sont référencés.

Mise en réseau et partenariats

Journées de projections, festivals, rencontres professionnelles sur la diffusion de films du Patrimoine en salles et différentes interventions ont rythmé l'année 2018, permettant de répondre aux demandes de nos adhérents, d'offrir une meilleure visibilité à l'activité de l'Agence et de placer celle-ci au centre de partenariats très variés. En 2018, le département Patrimoine a collaboré notamment avec La Direction du Patrimoine cinématographique du CNC, l'AFCAE, La Cinémathèque française, le Festival Toute la mémoire du monde, La Cinémathèque de Toulouse, L'Institut Lumière, Le Festival Lumière, L'Agence du court métrage, Ciné Ma Différence, Ciné-Sens, Images en Bibliothèques (à l'occasion du Mois du film Documentaire), l'Association des Distributeurs de Films de Patrimoine (ADFP), le Festival Play It Again, La Cinémathèque du Documentaire. L'Agence poursuit également son travail avec 50 distributeurs et l'ensemble des associations territoriales.

Informations et communication

- Une Newsletter informe les exploitants et nos partenaires des actions et propositions du département.
- La rubrique « Patrimoine » de notre site Internet comprend toutes les informations et documents relatifs au travail de l'Agence dans ce secteur.

L'ensemble de ces actions a été établi en accord avec tous les professionnels concernés et le Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC).



**Agence pour le Développement Régional du Cinéma
RAPPORT FINANCIER COMPTES 2018**

Rapport du trésorier au CA du 2 avril 2019

Les comptes de l'année 2018 qui vous sont aujourd'hui présentés ont été arrêtés avec un déficit de – 59 K€.

En 2018, nos produits de fonctionnement s'élèvent à 1.557 K€ contre 1.523 K€ en 2017. Le poste subvention de fonctionnement passe de 1.310 K€ à 1.332 K€. Les cotisations des adhérents passent de 146 K€ à 154 K€. Le poste autres produits passe de 27 K€ à 30 K€ (dont 23 K€ de missions des Architectes). Les charges de fonctionnement s'établissent à 1 461 K€ en 2018 et tiennent compte d'une baisse des salaires consécutive à la vacance sur cinq mois d'un poste de communication. Nos charges de fonctionnement ont également baissé. Ainsi, le résultat courant non financier dégage un excédent de 97 K€.

Le résultat financier 2018 est excédentaire de 6 K€ comme en 2017, et représente les produits de placements de la trésorerie de l'Agence.

Le résultat exceptionnel enregistre une perte de 169 K€ consécutive à une provision pour restructuration.

Le fonds de roulement ressort fin 2018 à 402 K€, le décaissement lié à la restructuration n'impactera le fonds de roulement qu'en 2019.

L'actif immobilisé passe de 119 K€ fin 2017 à 96 K€ fin 2018 du fait de la progression des amortissements.

Le poste valeurs mobilières de placement de 1.041 K€ contre 1.137 K€ fin 2017 est constitué par des fonds sans risque, SICAV de trésorerie et des comptes sur livret destinés aux associations. A noter que la trésorerie non placée ressort fin 2018 à 22 K€ contre 11 K€ fin 2017.

Les fonds associatifs s'élèvent à 287 K€ contre 368 K€ fin 2017, la variation s'explique par le déficit dégagé et par la variation du poste subventions d'investissement.

Le passif de l'association comprend la provision liée à la restructuration précitée et à la provision pour indemnités de fin de carrières. Les dettes de l'Association sont constituées par les dettes fournisseurs pour 151 K€ contre 206 K€ l'année précédente. Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 174 K€ contre 196 K€ fin 2017.

Les autres dettes de l'Association, soit 346 K€ contre 427 K€ en 2017, correspondent aux financements du CNC au titre de l'accès aux films non encore utilisés au 31 décembre 2018.

COMPTE COPIES : Compte de mandat qui n'est pas géré au sein du compte de résultat.
Les subventions reçues en 2018 par l'ADRC au titre des supports d'accès aux films s'est élevé à la somme de 116 K€. Le total de la facturation des prestations numériques en 2018 s'est élevé à la somme de 218 K€. Pour mémoire, le total du budget supports d'accès aux films en fin d'année 2018 était de 332 K€.

EXAGONE

A.D.R.C.

Page : 1

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	26 470	6 053	20 417	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	61 999	52 073	9 927	41 101
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	189 640	148 423	41 217	53 720	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	24 767		24 767	24 300	
TOTAL (I)	302 877	206 549	96 328	119 121	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances	9 176		9 176	4 847	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 041 159		1 041 159	1 137 385	
DISPONIBILITES	21 720		21 720	10 898	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	6 780		6 780	7 195
	TOTAL (II)	1 078 835		1 078 835	1 160 326
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 381 712	206 549	1 175 163	1 279 446
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an				24 767	
(3) dont à plus d'un an					152
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

EXAGONE

A.D.R.C.

Page : 2

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	248 961	233 113
	Résultat de l'exercice	(58 732)	15 848
	Total des fonds propres	190 229	248 961
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées	96 328	119 121
Total des autres fonds associatifs	96 328	119 121	
Total des fonds associatifs	286 556	368 082	
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	211 274	55 758
	Total des provisions	211 274	55 758
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés		9 000
	Total des fonds dédiés		9 000
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		3 207
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	150 771	205 902
	Dettes fiscales et sociales	174 108	196 275
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 300	14 700	
Autres dettes	346 153	426 524	
Produits constatés d'avance			
Total des dettes	677 332	846 607	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	1 175 163	1 279 446	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(58 732,17)	15 848,07	
(1) Dont à moins d'un an	677 332	846 607	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

EXAGONE	A.D.R.C.	Page : 3
---------	----------	----------

Compte de Résultat

		Etat exprimé en euros		
		31/12/2018	31/12/2017	
		12 mois	12 mois	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués			
	Prestations de services			
	Productions stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation	1 331 533	1 310 204	
	Dons			
	Cotisations	154 425	145 660	
	Legs et donations			
	Autres produits de gestion courante	240	90	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	41 225	39 863	
	Autres produits	30 000	26 963	
	Total des produits d'exploitation	1 557 423	1 522 780	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
		Variation de stock		
		Autres achats et charges externes	368 067	393 325
Impôts, taxes et versements assimilés		73 408	76 780	
Rémunération du personnel		668 294	687 410	
Charges sociales		327 880	337 764	
Subventions accordées par l'association				
Dotation aux amortissements et dépréciations		23 260	34 065	
Dotation aux provisions				
Autres charges			993	
Total des charges d'exploitation		1 460 909	1 530 338	
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		96 514	(7 558)	
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
	Intérêts et produits financiers	6 057	6 076	
Charges financières	Dotation aux amortissements et aux dépréciations			
	Intérêts et charges financières	6	76	
2 - RESULTAT FINANCIER		6 051	6 001	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		102 565	(1 557)	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels			
	Charges exceptionnelles	169 300		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		(169 300)		
	Impôts sur les sociétés	997	1 095	
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	9 000	27 500	
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		9 000	
TOTAL DES PRODUITS		1 572 480	1 556 357	
TOTAL DES CHARGES		1 631 212	1 540 509	
EXCEDENT ou DEFICIT		(58 732)	15 848	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS			
	Bénévolat			
	Prestations en nature			
	Dons en nature			
	CHARGES			
	Secours en nature			
	Mise à disposition gratuite de biens et services			
	Personnel bénévole			

